

GRÉSIVAUDAN

LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 8-MAI-1945

Aux Adrets



La cérémonie du souvenir de la fin des hostilités de la guerre de 1939-1945 a eu lieu sur la place de l'église au cœur du village. Une gerbe a été déposée par le maire, Gérard Jourdan. Après la lecture du discours, un petit détachement de la batterie fanfare

l'Écho du Merdaret est venu traditionnellement mettre en musique cette émouvante commémoration. L'appel aux morts a permis aux nombreux présents de se rappeler les noms des habitants des Adrets, morts au champ d'honneur.

Au Monument du résistant (Les Adrets)



Au col du Lautaret, sur la commune des Adrets, a été érigé en 1946 un monument de granit à la gloire des maquis de Belledonne. Un petit détachement de la batterie-fanfare de Theys s'est chargé d'assurer les sonneries pour cette cérémonie en

l'honneur des maquisards du Grésivaudan qui payèrent de leur vie pour rendre sa liberté à la France. Le maire des Adrets, Gérard Jourdan et Joseph Rajat, président de la section locale de la Fnaca ont déposé une gerbe sur le monument.

À Saint-Maximin



La cérémonie a été ouverte par l'harmonie des enfants de Bayard en présence des sapeurs-pompiers de Pontcharra. Jacques Viret, maire de la commune, a lu le message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire. Le discours de René Paget, président de l'Anacr (Association nationale des

anciens combattants et amis de la Résistance), lu par Jeanine Buch, a rappelé le devoir de se souvenir des faits tragiques de la Seconde Guerre mondiale et la vigilance « que chacun doit avoir envers certains propos actuels, certes édulcorés, mais inspirés de la même idéologie nauséabonde ». La cérémonie s'est terminée par un dépôt de gerbe au pied du monument aux morts.

À Pinsot



Les habitants de Pinsot se sont regroupés sur la place du village avant d'aller, ensemble, jusqu'au monument aux morts. Quatre jeunes du village, Zélie, Kilian, Lucas et Téliau, ont déposé la gerbe avec le premier ad-

joint Alain Stradiotto. Après la lecture du message du Secrétaire d'État aux Anciens combattants et de la Mémoire et l'appel des Pinsotins morts pour la patrie, les participants ont entonné La Marseillaise.

À Pontcharra



Le défilé était mené par l'harmonie Les Enfants de Bayard, dirigée par son chef Thierry Gagneux, suivie par les sapeurs-pompiers, les anciens combattants et porte-drapeaux des différents conflits, les élus de Pontcharra et de Saint-Maximin, les gendarmes et

la population. Le maire Christophe Borg les a tous remerciés pour leur présence, ainsi que le Conseil des sages, avant de lire le message du secrétaire d'État des anciens combattants et de la Mémoire. Le maire de Myans était présent au nom de l'Asso-



ciation nationale des anciens combattants et résistants (Anacr), qui n'a pas de frontières départementales. René Paget, ancien résistant et président du comité de l'Anacr du Haut Grésivaudan, avait d'ailleurs préparé une allocution rappelant l'historique du con-

flit auquel il a participé, mais évoquant la présence de milliers d'immigrés, pour une partie morts pour la libération de la France. C'est Jeanine Buch, représentante de l'Anacr, qui a lu ce texte où René Paget marque son regret qu'existe encore le fascisme, le racisme et la xéno-

phobie, « poison impalpable diffusé auprès de la jeunesse révoltée » et inquiète de son avenir. Les gerbes ont été déposées par Christophe Borg, Josiane Carasso et Jeanine Buch, représentantes de l'Anacr. L'harmonie a ponctué la cérémonie des morceaux cérémoniaux.

Au Cheylas



La cérémonie du 72ème anniversaire de la capitulation des Allemands, qui marqua la victoire des Alliés, et la fin de la seconde guerre mondiale, a été comme les précédentes, suivie par un grand nombre de participants. Au premier rang de la foule devant le monument

aux morts, les associations d'anciens combattants de l'UMAC et de l'ANACR comme ceux de la FNACA et leurs porte-drapeaux ont sans aucun doute revécu ces moments de leur jeunesse marquant la fin de la terreur et la liesse qui s'en suivit avec les cloches sonnant à toute

volée, les bals populaires durant les jours qui suivirent. Roger Cohard et son conseil municipal, les enfants des écoles, et la population, ont vibré aux accents des instruments de l'Harmonie des enfants de Bayard interprétant les airs patriotiques comme l'hymne national ou

le chant des partisans et pour la première fois au Cheylas, la marche des enfants de Bayard en introduction. Alain Gontran pour l'ANACR en l'absence de René Paget le président qui avait assisté à d'autres cérémonies, a donné lecture du discours préparé par le président in-

sistant notamment sur la nécessité de lutter contre les idées racistes. Beaucoup d'enfants des écoles étaient présents et une délégation a déposé la gerbe du souvenir de l'ANACR en même temps que celle de l'UMAC au pied du monument.

À Allevard



Parti de la place de la Résistance, le défilé emmené par l'harmonie d'Allevard a conduit les sapeurs pompiers, les anciens combattants de toutes générations, les élus et la population jus-

qu'au monument aux morts. Bernard Moncenis, président des associations d'anciens combattants Umac, Fnaca et Diablos Bleus, a lu le message de l'Ufac (Union fédérale des anciens com-

battants et de victimes de guerre). Le maire Philippe Langenieux-Villard a salué les différents corps participant à cette cérémonie, tout en appréciant de voir une population venue nombreuse

et une jeunesse bien représentée. Avant de lire le message du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants. L'harmonie, dirigée par Éric Ferrer, a accompagné avec dignité et compétence toutes

les étapes du rituel officiel. Le Chant des partisans, admirablement interprété par trois flûtistes et repris par l'ensemble des musiciens, a clos la cérémonie par un beau moment d'émotion.

À La Ferrière



En ce jour de commémoration, après une messe célébrée à la mémoire des jeunes de la guerre, de nombreux habitants du village ont défilé jusqu'au monument aux morts. Gé-

rard Cohard a déposé une gerbe en compagnie des jeunes du village puis a donné lecture du message adressé par le Secrétaire d'État aux Anciens combattants. Le jeune Théo

Joyeux a égrené les noms des victimes des guerres puis sous la direction de Claire Pouradier Duteuil, les participants ont, avec émotion, entonné Le Chant des partisans.

Une année a marqué votre vie ou celle de vos proches...
Offrez le livre-mémoire !
 Un album-souvenir émouvant

- 50 volumes disponibles de 1919 à 1969
- 176 pages format 23,5 x 30,5 cm
- Plus de 400 photos • Ouvrages de qualité

Proposé par **le dauphiné** en partenariat avec les éditions **Notre temps**

Une collection introuvable dans le commerce !
 Pour toute commande supérieure à 2 volumes, frais d'envoi offerts + en cadeau le CD des grands tubes des années 60*

*Dans la limite des stocks disponibles

Bon de commande OUI, je profite de l'offre exceptionnelle «Années-mémoire» au prix de 30€ le volume seulement

→ J'inscris le nombre de volumes (des années) de mon choix:

1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Nom..... Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville..... Date de naissance.....
 Tél..... Email.....

→ J'inscris le montant de ma commande
 Nombre de volumes..... Prix unitaire..... Total.....
x 30€ = €

Participation aux frais d'envoi..... **+ 6,90€**
 Je commande 2 vol. ou plus, les frais d'envoi sont offerts..... **0,00€**

TOTAL DE MA COMMANDE..... €

Bon à retourner accompagné de votre chèque à l'ordre de Le Dauphiné Libéré à: Le Dauphiné Libéré - Service VPC - 650 rte de Valence 38913 Veurey Cedex
 Conformément à la loi sur l'accès à l'information et la transparence du 16 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant